

Zeitschrift: Zoom : Zeitschrift für Film
Herausgeber: Katholischer Mediendienst ; Evangelischer Mediendienst
Band: 40 (1988)
Heft: 17

Rubrik: Forum der Leser

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Drei wichtige Institutionen vergessen

Zum Artikel «Filmförderung in der Schweiz» von Markus Zerhusen (ZOOM 14/88)

Cher Monsieur

Lorsque vous avez remis à Locarno aux membres de la Commission fédérale du cinéma un exemplaire du N° 14 de ZOOM, je n'ai pas pu vous cacher mon grand étonnement et ma profonde déception en constatant que dans le chapitre IV, «Filmförderung privater Stiftungen und der Kirchen», l'aide financière importante fournie à la production de films suisses par trois institutions groupées autour de notre Institut était purement et simplement ignorée.

Ma réaction était je crois légitime car, comme vous pourrez le constater en lisant la liste détaillée ci-jointe, les trois institutions auxquelles je fais allusion ont consenti depuis 1975 à aujourd'hui au profit du cinéma suisse les investissements suivants:

- | | |
|---|-------------------------|
| 1) Fondation M. R. Hartmann | Fr. 1 415 246.65 |
| 2) Centrale du film scolaire une fondation du Cinéma scolaire et populaire suisse | Fr. 516 871.— |
| 3) Fonds suisse du cinéma (jusqu'en 1984) | Fr. 370 730.55 |
| soit au total | <u>Fr. 2 302 848.20</u> |

La dernière de ces trois institutions a été dissoute au début de 1984 par une libre décision de notre part, pour ne pas faire concurrence aux efforts du Centre suisse du cinéma (Aktion Schweizer Film), qui allaient dans le même sens.

Loin de moi l'idée de vouloir commencer une polémique, mais il me semble qu'une présentation de cette importance, entièrement volontaire, venant de trois organisations strictement non-commerciales et privées, aurait mérité d'être signalée par l'auteur de votre article. Si je la compare par exemple aux subventions versées au cinéma suisse de 1970 à 1987 par la plus grande banque suisse, qui selon Markus Zerhusen se sont montées à Fr. 820 000.— au total, je pense pouvoir affirmer modestement que nos efforts peuvent être qualifiés de remarquables. Le total de nos investissements représente une moyenne annuelle de plus de Fr. 177 000.— pendant treize ans.

Même si vous n'avez pas signé vous-même cet article, il me semble que, puisque vous êtes un des trois rédacteurs responsables d'une revue aussi sérieuse et appréciée que ZOOM et en votre qualité d'expert dans ce domaine puisque vous présidez vous-même le Groupe de ce nom de la Commission fédérale du cinéma, vous auriez dû vous apercevoir de cet oubli que je n'arrive pas à comprendre.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas de la franchise de ma réaction spontanée et je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Jean-Pierre Dubied,
Film Institut

KURZ NOTIERT

Lichtspieltheater-Verband heisst jetzt Kino-Verband

gs. Im Rahmen einer Totalrevision der Statuten des Schweizerischen Lichtspieltheater-Verbandes (SLV) hat sich die Vereinigung der schweizerischen Kinobesitzer auch einen neuen Namen gegeben. Der Schweizerische Kino-Verband (SKV), wie die Organisation jetzt heisst, wählte an seiner zweitägigen Generalversammlung in Basel ausserdem den Bieler Kinobesitzer Vital Epelbaum zu seinem neuen Präsidenten. Der bisherige Präsident Manfred Fink trat nach 15jähriger Tätigkeit zurück und wurde zum Ehrenpräsidenten ernannt.

Werbevolumen gestiegen

wf. Der markante Anstieg der Lokalradiowerbung – die Werbezeit ist bei einzelnen Sendern ausgebucht – hat weder die Fernsehwerbung noch das Werbevolumen der Presse beeinträchtigt. Im Gegenteil: Das Schweizer Werbefernsehen sieht sich für das kommende Jahr wiederholt mit einem auf ein neues Rekordniveau gestiegenen Nachfrageüberhang konfrontiert, und die Pressewerbung verzeichnet ansteigende Tendenz. Gemäss Statistik des Verbandes Schweizerischer Werbegesellschaften, der 50 repräsentative Zeitungen der Schweizer Presse zugrunde liegen, hat das Werbevolumen im Oktober 1987 gegenüber der Vergleichsperiode des Vorjahres um 12 Prozent oder 3004 Werbeseiten zugenommen; die Zunahme betrug in der deutschen Schweiz 13,6 Prozent, in der Westschweiz 9,2 Prozent und im Tessin 8,0 Prozent.